



*Discours d'accueil institutionnel*

**Des élèves surveillants de la 196<sup>ème</sup> promotion  
Formateurs et RF de la 42<sup>ème</sup> promo**

**DPIP 11**

**DSP FA 6**

**DPIP FA 6**

*le 18 janvier 2018*

Mesdames et Messieurs les élèves et stagiaires,  
Elèves surveillants de la 196<sup>ème</sup> promotion,  
Formateurs et RF de la 42<sup>ème</sup> promotion,  
DPIP 11,  
DSP FA 6,  
DPIP FA 6,

En tant que directrice de l'ENAP je suis très heureuse de vous accueillir aujourd'hui sur la place d'honneur de l'école.

Je suis accompagnée des responsables des filières compétentes ainsi que par des membres du comité de direction.

Pour cet accueil, vos coordinateurs de groupes disponibles sont présents, ainsi que d'autres personnels de l'école qui ont voulu vous souhaiter la bienvenue, mais également les délégués de promotion des Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation et des lieutenants pénitentiaires. Je remercie enfin de leur présence les représentants des plateformes régionales du Ministère de la Justice Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

Il est atypique pour l'ENAP d'accueillir en même temps les 6 publics en formation que vous incarnez.

Vous êtes un échantillon représentatif de la richesse des métiers pénitentiaires auxquels l'ENAP forme.

Nous tenons tout d'abord à vous féliciter pour votre réussite, soit à un concours, soit à une sélection professionnelle, soit à une promotion.

Nous voulons aussi vous encourager dans votre formation, et vous souhaiter de trouver dans votre futur métier un épanouissement professionnel à la hauteur de vos futures responsabilités et des enjeux qui vont reposer sur vous.

Je m'adresserai en premier lieu aux DPIP 11, dont l'entrée en formation a été différée dans des conditions atypiques elles aussi, bien complexes pour vous, avec des impacts personnels qui ont pu être notables. Vous le savez, l'école n'est pas en charge du recrutement et s'adapte au fil d'un plan de charge souvent instable. Nous avons donc dû réorganiser une seconde formation et doubler nos dispositifs.

En second lieu je souhaite m'adresser aux élèves surveillants, dans un contexte bien particulier pour l'exercice de leurs futures missions.

Lors de l'accueil de la 195<sup>ème</sup> promo j'avais mis en valeur un élève surveillant de la 193<sup>ème</sup> promotion qui s'est fait brillamment remarquer lors d'une tentative de prise d'otage le 13 octobre à la maison centrale d'Alençon Condé sur Sarthe.

Cette fois j'accueille votre promotion après des violences dont ont été victimes des personnels de surveillance de la part de personnes détenues incarcérées pour des actes terroristes. Ces faits créent beaucoup d'émotion chez les personnels pénitentiaires.

Pendant votre formation nous vous donnerons les bases, à la fois pour la gestion des personnes détenues au profil sensible, comment éviter les violences, comment agir et réagir, mais aussi pour gérer au quotidien la grande majorité des personnes détenues qui ne présentent pas ce type de dangerosité.

Vous ne devez pas avoir peur.

Vous allez devenir des professionnels, certes débutants, mais des professionnels de la détention.

Les formateurs de l'école et des lieux de stage, ainsi que vos coordinateurs, vous aideront à comprendre ce milieu carcéral si particulier, à comprendre en quoi consiste l'emprisonnement, qui sont les personnes détenues et comment nous devons les **surveiller** mais aussi **veiller sur** elles, malgré tout, coûte que coûte, sans rajouter aux souffrances et aux humiliations de l'enfermement.

Vous comprendrez la responsabilité qui pèse sur vous, vous qui venez de revêtir l'uniforme pénitentiaire.

Vous ne pouvez plus être les mêmes une fois cet uniforme endossé : il s'accompagne du respect dû à nos valeurs républicaines. Les notions de base pratico-pratiques qui vous ont été dispensées dès

vosre sortie du gymnase en uniforme sont les premières fondations de votre nouvelle identité professionnelle. Vous devez les respecter avec fierté. L'uniforme doit vous redresser, vous faire lever la tête, vous grandir.

Gardez bien en vous ces sentiments, n'oubliez pas cette fierté, c'est elle qui vous tiendra lors des moments difficiles, elle qui vous rappellera le sens de votre travail, elle qui vous guidera pour donner toujours le bon exemple.

Vous allez faire un métier de la relation humaine, y compris dans les moments de tension, y compris quand exceptionnellement il faudra faire usage de la force. Plus vous serez correct, mesuré, humain, plus les détenus le sauront, s'en rappelleront et en parleront entre eux.

Pour les directeurs, formateurs et RF, vous mesurez bien toute la responsabilité qui pèse sur vous, pour soutenir, protéger, former, gérer, accompagner, contrôler, les personnels sous votre responsabilité, que ce soit en milieu fermé ou en milieu ouvert.

Dès maintenant vous devez, tous, instaurer des attitudes professionnelles exemplaires, c'est votre exemple qui devra avoir une influence positive et susciter le respect des personnes dont vous aurez la charge.

L'administration pénitentiaire est dotée d'un code de déontologie, car elle est le dernier bastion du respect de la dignité et des droits de l'homme. Pour ceux qui ne le connaissent pas encore, vous apprendrez le contenu de ce code.

Son article 17 édicte que « le personnel de l'administration pénitentiaire doit en toute circonstance se conduire et accomplir ses missions de telle manière que son exemple ait une influence positive sur les personnes dont il a la charge et suscite leur respect ».

## **A l'ENAP cela signifie que nous devons tous, élèves et stagiaires mais aussi et en premier lieu tous les personnels de l'école:**

1. Se saluer sur le campus : nous devons **tous nous dire bonjour**, pour nous considérer, nous regarder, c'est déjà le début d'un respect mutuel. **J'y tiens particulièrement**. Croisez vos regards, interpellez celui qui ne le ferait pas, qu'il soit élève, personnel, extérieur, vous lui apprendrez le respect et commencerez à vous positionner.
2. Nous devons exclure tous propos injurieux, vulgaires, sexistes, racistes, homophobes ou concernant la situation de famille, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé, le handicap, ou encore relevant des opinions politiques, syndicales, philosophiques, religieuses.
3. Nous devons appliquer le devoir mutuel de respect, d'aide et d'assistance (art 11) : en s'interdisant tout jugement de valeur sur un collègue, en s'appliquant à soutenir ses collègues, en travaillant ensemble pour la réussite de tous, en respectant le travail de l'autre et plus particulièrement en respectant le silence en salle de cours et surtout en amphithéâtre, en respectant aussi le repos des collègues dans les bâtiments d'hébergements. Je vous rappelle l'interdiction de consommer de l'alcool sur le campus et dans les hébergements, et évidemment tout produit illicite, mais aussi de rentrer ivres, ou après avoir consommé des produits illicites. Ainsi que l'interdiction de fumer dans les halls des bâtiments.

4. Nous devons respecter l'obligation de loyauté en s'interdisant les critiques envers l'institution, en particulier sur les réseaux sociaux (art 7) ; mais aussi en exécutant loyalement les ordres donnés par la hiérarchie (art 22), et à **l'école la hiérarchie ce sont tous les personnels de l'école.**
5. Nous devons respecter les horaires des cours, respecter les locaux, respecter le matériel.
6. Et enfin respecter l'obligation d'agir pour faire respecter le code de déontologie (art 13) : chacun est responsable, de sa place, et doit interrompre des agissements interdits puis rendre compte à la hiérarchie. Il ne faut pas croire que la responsabilité collective pèse sur les autres : elle pèse sur chacun de vous et de nous. Dans la promotion précédente, 4 élèves surveillants ont permis de mettre fin à des pratiques de violence et de provocation d'un surveillant sur un détenu.

Nous ne pouvons pas nous permettre de garder en nos rangs des personnes qui saliront l'image de l'ensemble. Et à l'école nous devons être porteurs avec vous de l'évolution positive de nos détentions, du souffle nouveau qui doit venir raviver la motivation des collègues parfois dépités. Cet espoir de rebond repose sur vous et donc sur nous pour vous y préparer.

Vous rejoignez nos rangs, vous aspirez à être membres de la troisième force de sécurité: si vous voulez être regardés, reconnus et admirés, alors soyez admirables, portez fièrement votre uniforme pour ceux qui en sont dotés, et montrez-vous dignes de la confiance que nous vous faisons.

Je vous souhaite pleine réussite pour vos mois de formation, avec l'objectif de vous amener tous à son terme, qu'elle soit validante ou non.

Pour nous donner du baume au cœur je vous invite à entonner la Marseillaise.